



Pension civile d'invalidité / déclaration impôts

Par **rooney06**, le **10/11/2008** à **23:10**

Messieurs,

Ma mère, qui était une fonctionnaire, a une pension de retraite qui lui a été accordé en 1970. J'aimerais savoir cela lui a été accordé suite à une invalidité causée pas ses fonctions ou non. Mais son document d'attribution ne comporte pas de termes qui l'indiqueraient clairement. A moins que cette indication sur la cause de son invalidité soit sous-entendue à travers les codes qui figurent sur ce document.

On peut y lire, en effet :

- En application de l'article 16-1, 38-1, 44 - Code de pension de retraite CGRA -
- N° d'inscription du Grand Livre de la Dette Viagère : G 70-190-002

Sinon, comment faire pour avoir une réponse sans l'ambiguïté à ce sujet ?

autre question :

les pensions d'invalidité attribuées pour cause de l'exercice d'une fonction, est-elle soumise à déclaration aux impôts?

quels sont les articles de loi qui étayent la réponse à cette question.

En vous remerciant pour votre aide

Rooney VAR